

solutions qu'on lui donne le plus souvent, L. Odrobina juge celles-ci sommaires et superficielles. Elles sont inspirées selon lui par l'état des esprits après la Seconde Guerre mondiale et le drame du génocide perpétré par les nazis, et elles pèchent ainsi par anachronisme. – L'auteur estime donc, dans sa conclusion, qu'il semble légitime de conjecturer une origine juive de la loi. En effet, écrit-il, la « mentalité et les méthodes » de celle-ci « sont très proches de celles du rabbinisme, alors qu'elles sont [...] étrangères à celles du christianisme ». Si bien que l'on pourrait y voir une restauration par le droit romain de l'autorité et de la pratique des rabbins. Enfin, fait remarquer l'auteur, lors de la publication de la loi, la situation politique et militaire excluait une mesure vexatoire envers les juifs, si minime fût-elle, de la part du législateur. On peut donc supposer l'existence d'un « groupe de pression » juif. Théodose, en effet, se préparant à entrer en campagne contre l'usurpateur Maxime, avait besoin de tous les appuis. Et son adversaire, qui occupait l'Italie, avait pris la précaution de faire reconstruire une synagogue romaine incendiée par les chrétiens. – L. Odrobina reste prudent en concluant. C'est l'un des mérites de son étude. Sans forcer le ton, il présente une série de dossiers d'un réel intérêt pour la solution du problème qu'il a posé. Il montre, en même temps, qu'on ne doit pas céder à la tentation simpliste de replacer les événements du IV^e siècle dans une perspective qui est celle du XX^e.

Hervé SAVON

Nicole HECQUET-NOTI, *Avit de Vienne. Éloge consolatoire de la chasteté (Sur la virginité)*. Introduction, texte critique, traduction, notes et index par N.H.-N. Paris, Le Cerf, 2011. 1 vol. 12,5 x 19,5 cm, 245 p. (SOURCES CHRÉTIENNES, 546). Prix : 25 €. ISBN 978-2-204-09751-2.

Dans la tradition manuscrite, ce texte est présenté comme le sixième livre des *Carmina de spiritalis historiae gestis* – l'*Histoire spirituelle* – une épopée biblique achevée par Avit de Vienne en 507. En fait, il s'agit d'un poème indépendant, dédié par Avit à sa sœur Fuscina, vierge consacrée qui avait été mise au couvent dès son enfance. C'est après coup seulement que ce poème a été rattaché arbitrairement à l'*Histoire spirituelle*. Avant le présent volume des *Sources chrétiennes*, on le lisait dans l'édition publiée par R. Peiper en 1883, dans les *Monumenta Germaniae Historica*. C'est un nouveau texte critique que nous offre Nicole Hecquet-Noti, complétant ainsi l'édition et la traduction de l'*Histoire spirituelle* d'Avit qu'elle a déjà donnée dans les *Sources chrétiennes*. Conformément aux principes de la collection, le volume s'ouvre par une ample introduction. N. Hecquet-Noti replace ce poème dans la longue suite de traités sur la virginité écrits dans les premiers siècles de l'Église, à partir de Méthode d'Olympe chez les Pères grecs et de Tertullien chez les latins. Ce sont naturellement ces derniers qui influencent directement Avit, ignorant en grec. N. Hecquet-Noti présente rapidement le *De habitu uirginum* de Cyprien, le corpus des traités sur la virginité composés par Ambroise, le *De sancta uirginitate* d'Augustin et les lettres de Jérôme. S'y ajoute, pour la littérature hagiographique, la vie d'Eugénie. L'auteur montre ensuite ce qu'était, au VI^e siècle, la place de la vierge consacrée dans la société. Elle note une différence majeure avec l'époque d'Ambroise et de Jérôme, où le choix de la condition virginale était alors essentiellement personnel et mettait

souvent celle qui s'engageait ainsi en conflit avec sa famille, encore imbue des valeurs traditionnelles. Au VI^e siècle, en revanche, chaque *gens* de l'aristocratie s'enorgueillissait des vierges sacrées qu'elle comptait parmi ses membres. Le sort de Fuscina, consacrée dès sa naissance et mise au couvent dans ses jeunes années, illustre ce nouvel état d'esprit. N. Hecquet-Noti analyse ensuite les modèles d'ascétisme présentés à Fuscina. Ce sont d'abord quatre figures féminines, incarnant les différents aspects de la vocation virginale : Marie, « quintessence spirituelle de l'idéal de la *mater/uirgo* », Debora, qui est à la fois l'exemple de la *uidua* et l'archétype du *miles Christi*, entendu au sens littéral, puisqu'elle prend les armes contre les infidèles, Eugénie, la *uirgo* travestie en homme, modèle de la vertu virile de *constantia*, Suzanne enfin, la jeune femme chaste qui triomphe des vieillards libidineux. Mais les modèles proposés à Fuscina ne sont pas uniquement féminins. Deux personnages masculins s'y adjoignent : Joseph, chaste comme Eugénie, et injustement dénoncé comme elle, et Daniel, associé au combat de Suzanne. N. Hecquet-Noti souligne que les vertus que l'on attend alors des vierges sacrées sont des vertus guerrières et viriles. La cinquième partie de l'introduction concerne la place de l'*Éloge consolatoire de la chasteté* dans l'œuvre poétique d'Avit, notamment son rapport avec l'*Histoire spirituelle* dont elle constituerait, selon les manuscrits, le livre VI. La comparaison entre le prologue de l'*Histoire spirituelle* et celui de l'*Éloge consolatoire* permet à N. Hecquet-Noti de souligner ce qui oppose les deux œuvres. La première est objective, elle se fonde sur l'Écriture Sainte ; la seconde touche beaucoup plus au domaine privé : elle est le fruit d'une *secreta meditatio* qui enveloppe dans une perspective très personnelle « la piété de nos parents communs et des vierges de notre famille » comme l'écrit Avit dans son *Éloge consolatoire*. Cette galerie de portraits que N. Hecquet-Noti passe en revue est en même temps le tableau d'une époque. Après avoir présenté son contenu familial, l'auteur s'attache à définir la « nature » du poème. D'après le titre qu'Avit lui donne dans son prologue, ce poème est à la fois un éloge et une consolation. Le plan détaillé qu'en propose N. Hecquet-Noti montre qu'il s'agit bien d'un éloge. C'est, en même temps, une *consolatio*, de tonalité très affective. Mais il ne s'agit pas d'une consolation « à la troisième personne », évoquant un être cher disparu et visant à soulager la peine que cause son absence. Il s'agit ici d'une consolation à la deuxième personne : Avit s'applique à aider sa sœur en l'encourageant à partager les épreuves que comporte son état. Un autre terme qu'utilise Ambroise pour désigner son *Éloge consolatoire* est moins facile à interpréter. Alors qu'il emploie très normalement *libellus* pour désigner chacun des livres de son *Histoire spirituelle*, il qualifie d'*epigramma* sa *Laus consolatoria*, tandis que son frère aurait préféré parler d'un *liber*. N. Hecquet-Noti montre que ce qui est en cause, ce n'est pas la dimension du poème, mais son caractère familial et personnel qui lui donne moins d'importance qu'à une œuvre d'inspiration biblique. L'auteur rappelle alors le sens très différent que prend *epigramma* chez Isidore, justement à propos du poème d'Avit. Le mot serait l'équivalent de *titulus* et pourrait désigner soit simplement la dédicace à Fuscina, soit les dix premiers vers, qui indiquent le sujet de l'opuscule. – Cette section sur la « nature du poème » se termine par des remarques sur son style, où l'on retrouve les caractéristiques de la langue littéraire de l'époque, et sur sa métrique, fort correcte. La publication du poème fait l'objet de la septième partie de l'introduction. Ici l'auteur hésite entre deux hypothèses. Selon la première, une

rédaction initiale de l'œuvre aurait marqué la prise de voile de Fuscina et daterait de 485. Avit aurait ensuite étoffé son texte en lui donnant un caractère plus général et l'aurait publié un peu après l'*Histoire spirituelle*, que l'on date de 507. Mais, comme le poème ne fait aucune allusion à des circonstances particulières qui auraient accompagné sa composition, N. Hecquet-Noti suppose plutôt qu'Avit a voulu « écrire un poème de circonstance, comme un jeu littéraire », en prenant pour thème la vie cloîtrée de sa sœur. Après cette analyse dense et précise du contenu, de la forme et du genre du poème, il restait à en inventorier brièvement les sources et à en rappeler la réception. Il y a d'abord la source par excellence, la Bible. N. Hecquet-Noti a déjà longuement évoqué les *exempla* tirés de l'Ancien Testament. Le Nouveau Testament a notamment fourni à Avit des paraboles. Chez Paul, il a trouvé la thèse de la supériorité de la virginité consacrée sur le mariage, idée fondamentale du poème. Quittant la Bible, N. Hecquet-Noti a raison de parler de « modèles poétiques » plutôt que de sources. Il y a d'abord la poésie classique. Avit en est imbu. L'utilisation du langage poétique virgilien est pour lui de rigueur. L'auteur en donne plusieurs exemples et fait observer que ce virgilianisme de base s'accompagne de réminiscences d'autres poètes, comme Ovide, et, pour la topique, Lucrèce, Lucain ou Juvénal. Le plus récent des grands classiques, Claudien, est amplement utilisé en dépit de la disparité des contextes. Les auteurs chrétiens ne sont pas ignorés. Avec Sidoine Apollinaire, Avit entretient un « véritable dialogue littéraire ». Au vers 372 de l'*Éloge consolatoire*, il cite Prudence pour sa *Psychomachie*, et il connaît plusieurs de ses autres œuvres. Les épigrammes funéraires enfin ont fourni leur lot de formules. – L'accueil fait à l'*Éloge consolatoire* a été considérable. N. Hecquet-Noti en voit la cause dans l'emploi novateur de la poésie pour traiter un sujet réservé jusque-là à la prose. Elle relève un certain nombre de souvenirs du poème d'Avit chez Venance Fortunat. Le Moyen Âge ne rentre pas dans le cadre de ce volume, mais l'abondance des manuscrits est l'indice incontestable du succès durable de l'*Éloge consolatoire*. Pour la tradition manuscrite, N. Hecquet-Noti renvoie aux analyses qu'elle a données dans son édition de l'*Histoire Spirituelle* d'Avit (*Sources chrétiennes*, 444, 492). Elle rappelle que, parmi les principaux témoins de l'*Histoire Spirituelle*, un seul, le *Laudunensis* 279, saec. IX in., ne transmet pas la *Consolatoria castitatis laus*, ce qui s'explique par le fait que ce manuscrit ne contient que des œuvres concernant l'Ancien Testament. N. Hecquet-Noti a utilisé pour la présente édition deux témoins dont elle n'a pu se servir pour l'*Histoire spirituelle* : le *Caroliuillensis* 097, s. XII fin., et le *Gratianopolis* 264, saec. XII. L'un et l'autre appartiennent au groupe des manuscrits *gallicani*. Comme pour l'*Histoire spirituelle*, N. Hecquet-Noti a établi son texte en faisant appel aux plus anciens manuscrits des différentes familles : le *Leidensis Voss.* Q 86, saec. IX (*L*), le *Vaticanus Reginae* 2078, saec. IX (*R*), et le *Sangallensis* 197, saec. IX (*G*). Le troisième de ces manuscrits est complété par le *Sangallensis* 198, saec. X (*g*), pour les vers 96-401. En appendice, deux textes plus brefs viennent apporter un éclairage supplémentaire à l'*Éloge consolatoire de la chasteté* : le prologue de l'*Histoire spirituelle* d'Avit ; et une *Vita Fuscimulae* incomplète, due à un auteur inconnu, dépendant de traductions hagiographiques locales. Cette *Vita* est conservée dans le *codex Paris BnF* 12601 du XI^e siècle. N. Hecquet-Noti reproduit ici l'édition princeps due aux Bollandistes. On n'avait jusqu'à présent qu'une version anglaise de ce poème. La traduction française de N. Hecquet-Noti sera donc particulièrement bienvenue.

L'annotation sobre et précise qui l'accompagne vient confirmer et illustrer les analyses de l'introduction. Trois index aideront le lecteur à faire son profit de ce poème, témoin important, sous une apparence modeste, de l'ascèse féminine et de la vie sociale au début du VI^e siècle.

Hervé SAVON

Jean LALLOT, *Études sur la grammaire alexandrine*. Paris, Vrin, 2012. 1 vol. 16 x 24 cm, 387 p. (TEXTES ET TRADITIONS, 23). Prix : 49 €. ISBN 978-2-7116-2462-1.

Dans cet ouvrage, J. Lallot propose 26 de ses innombrables articles consacrés à l'étude des grammairiens anciens, dont il est un spécialiste reconnu par ses livres et articles, récapitulés aux p. 362-366. Si les philosophes grecs n'ont pas manqué de s'interroger sur les finalités du langage, c'est, comme le rappelle l'auteur, p. 5-6, la fondation, au III^e siècle av. J.-C., du Musée et de la bibliothèque d'Alexandrie qui permet l'essor de la philologie (= étude minutieuse des textes), avec Aristarque de Samothrace en particulier, et le développement de la grammaire « technique », illustrée par Denys le Thrace et Apollonius Dyscole (II^e siècle ap. J.-C.). Denys le Thrace, disciple d'Aristarque, composa une *Techné grammatikè* qui jouit longtemps d'un grand prestige et à Apollonius Dyscole on doit trois traités *Du pronom*, *Des adverbes*, *Des conjonctions* et une *Syntaxe* qui, même si l'ensemble n'a pas subsisté dans sa totalité, sont une source essentielle pour aborder les grammairiens anciens. Le livre est divisé en deux parties (p. 9-354), suivies de la bibliographie (p. 355-366), de l'index des mots grecs (p. 367-370), de l'*index rerum* (p. 371-374), de l'*index locorum* (p. 375-382) et de la table des matières (p. 383-387). La première partie (p. 9-173), est consacrée à la théorie et pratique grammaticales, abordées en quatre sous-parties et treize articles. Après avoir exposé ce qu'il faut entendre par « grammaire » alexandrine, en analysant le traité de Sextus Empiricus *Contre les grammairiens* (p. 11-20), l'auteur examine les définitions des grammairiens concernant l'analogie et « la pathologie » (p. 21-36), « la complétude » (p. 37-48) et rend compte de la position d'Apollonius Dyscole sur l'ambiguïté linguistique (p. 49-62), l'ellipse (p. 63-70), le traitement des exemples (p. 71-86). Un chapitre essentiel de la grammaire concerne les temps du verbe, que J. Lallot étudie chez Apollonius, Stephanos et Planude (p. 87-114) ; cette recherche approfondie met en évidence la notion d'aspect mieux appréhendée par les modernes, l'annexe des p. 113-114 – une scholie de Stephanos sur les temps – offrant la possibilité d'avoir accès à un grammairien encore assez méconnu des lecteurs profanes. Ce chapitre, complété par une étude sur l'impératif (p. 115-126), est suivi tout naturellement de la syntaxe des cas. Les positions d'Apollonius sur les cas obliques (p. 127-1134), celles des grammairiens grecs sur l'affinité entre les cas (p. 135-146), la définition des fonctions syntaxiques et du sujet / prédicat proposée par Apollonius (p. 147-1154 et p. 155-1164), ou l'absence de définition de la complétive chez les grammairiens (p. 165-173), tous ces points révèlent la diversité des approches. La deuxième partie de l'ouvrage (p. 175-354) – mots et parties du discours – est articulée en trois sous-parties. La première, sur le métalangage, comprend quatre articles, sur les noms des parties du discours envisagés chronologiquement chez les grammairiens (p. 177-189), sur les noms grecs du pronom (p. 191-199), sur l'homonymie (p. 201-2211), et sur le